



Apport d'affaire France/Portugal

Par **zarifi7**, le **18/03/2018** à **16:15**

Bonjour Madame, Monsieur

Je vous écris dans la mesure où je suis apporteur d'affaire mandaté par une société française.

En effet, j'ai référencé une société portugaise pour le compte de mon client industriel français dans le cadre d'une construction de bâtiment.

Je souhaite rédiger une convention comme j'ai toujours l'habitude de faire entre mon client et une société française, dans le cadre de l'apport d'une affaire. Il s'agit maintenant d'une opportunité d'affaire de l'industriel français pour la société portugaise et je me questionne sur la nécessité d'ajouter des clauses dans la mesure, j'aimerais prévenir le fait qu'il s'agisse d'une entreprise étrangère (même si pays de l'UE)

Voici la contention que j'ai l'habitude d'éditer entre une société française et mon client :

- Une commission commerciale déterminée d'un commun accord à 4% du montant HT du marché conclu par votre société, avec la société X, sur la base exclusive du chiffre d'affaire HT généré par l'ensemble des commandes conclues.
- Nous adresser copie du contrat signé avec la société X
- Nous tenir informé des avancements sur vos travaux avec le client et des encaissements
- Le paiement de cette commission sera réalisé au fur et à mesure des paiements de vos factures par la société X, au prorata, jusqu'au paiement définitif du prix. Dès le paiement d'une facture, nous émettrons une facture de commission payable à 30 jours fin de mois. En cas de résiliation du contrat avec la société X, pour quelques causes que ce soit, le versement de la commission due s'arrêtera au jour du dernier paiement reçu par votre société.

Dois-je rajouter des clauses pour prévenir la caractéristique territoriale de mon interlocuteur ?

Merci sincèrement pour votre aide.

Par **morobar**, le **19/03/2018** à **08:52**

Bonjour,

Vous pouvez/devez rajouter une clause d'arbitrage expressément signée par le co-contractant, indiquant que tout litige sera soumis au droit de la France ou de l'Afghanistan voire de l'Azerbaïdjan.